



Conseil d'Etat

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS



2019.01916

P.P. CH-1951  
Sion

A-PRIORITY  
Conseil d'Etat

Poste CH SA

Département fédéral des finances  
Monsieur Ueli Maurer  
Conseiller fédéral  
Bundesgasse 3  
3003 Berne



Références PAC/JZ  
Date 15 mai 2019

**Procédure de consultation relative à la loi fédérale sur l'adaptation du droit fédéral aux développements de la technologie des registres électroniques distribués**

Monsieur le Conseiller fédéral,

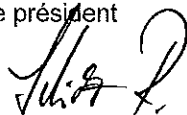
Dans le cadre de la consultation relative à la loi fédérale sur l'adaptation du droit fédéral aux développements de la technologie des registres électroniques distribués, c'est bien volontiers que nous vous faisons part de notre avis.

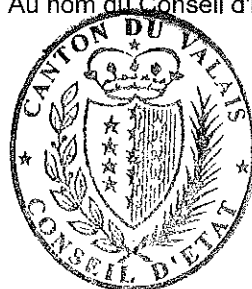
L'évolution de la numérisation dans le domaine de la finance est telle qu'une adaptation de la législation est nécessaire pour prévenir tout comportement frauduleux ou abusif dans l'utilisation de produits financiers innovants comme celle de la technologie des registres électroniques distribués (TRD). Par conséquent, la nouvelle réglementation proposée permettra le maintien de la sécurité juridique de la Suisse. Sur un plan financier, des conditions-cadres favorables aux fournisseurs d'infrastructures des marchés financiers préserveront l'attractivité de notre pays, et auront à plus long terme un effet positif sur les recettes fiscales de notre canton.

Ainsi, nous approuvons les propositions de modification des divers actes normatifs du droit fédéral et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat

Le président

  
Roberto Schmidt



Le chancelier

  
Philipp Spörri

Copie à vernehmlassungen@sif.admin.ch